



Plainte pour viol sur mineur sans nouvelles depuis 4 ans

Par Romka

(je poste dans "autres" car je ne sais pas quelle catégorie est adéquate)

Bonjour,

j'ai déposé plainte auprès du procureur de la république il y a de cela 4 ans, pour des faits de viol sur mineur commis il y a plus de 25 ans (j'ai déposé plainte dans la limite des 20 ans passés ma majorité).

J'ai été ensuite convoqué à la gendarmerie dont dépendait mon domicile, l'enquête a été lancée (mes parents notamment ont été entendus). J'ai appris que le mis en cause est en prison (pour dire qu'il n'est pas difficile à retrouver...).

Depuis, plus rien. J'ai demandé plusieurs fois aux gendarmes, qui me renvoient vers le procureur, lequel ne répond pas à mes courriers et est injoignable autrement.

Quels sont mes recours, au moins pour savoir où en est le dossier ?

Merci.

Par ESP

Bonsoir

C'est une affaire bien délicate pour laquelle vous devriez être assistée par un avocat.

Par Romka

Merci pour votre réponse,

en effet c'est un conseil tout à fait adapté ; mais il est quand même dingue qu'on n'arrive pas à avoir des nouvelles sur une affaire sans mettre la pression en passant par un professionnel.